RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice terminé le 31 mars 2017



TABLE DES MATIÈRES

Exercice terminé le 31 mars 2017

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS :	
Produits et charges	3
Évolution de l'actif net	4
Bilan	5
Flux de trésorerie	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7
AUTRES RENSEIGNEMENTS:	
Annexe A - Projets et ententes	12
B - Produits autonomes	12
C - Charges de fonctionnement	13
D - Mandats spéciaux	13





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Sainte-Agathe-des-Monts

124, rue Saint-Vincent Sainte-Agathe-des-Monts Qc J8C 2B1 T.819 326.3400 F.819 326.8839

Saint-Jérôme

3-4-255, rue De Martigny O. Saint-Jérôme Qc J7Y 2G4 T.450 432.8625 F.450 432.8868

Mont-Tremblant

969, rue de Saint-Jovite bur. 201, Mont-Tremblant Qc J8E 3J8 T.819 425.8691 F 819 425 9266

Sainte-Adèle

916, boul. de Sainte-Adèle bur.112, Sainte-Adèle Qc J8B 2N2 T.450 229.2987 F.450 229.7749

Lachute

408A, rue Principale Lachute Qc J8H 1Y2 T.450 562.3775 F.450 562.1757

Blainville

905, boul. Michèle-Bohec bur. 100, Blainville Qc J7C 5J6 T.450 971.1550 F.450 971.4646

Rivière-Rouge

709, rue de l'Annonciation Nord Rivière-Rouge Qc J0T 1T0 T.819 275.1666 F.819 275.1113 Aux administrateurs du Conseil de la culture des Laurentides

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des produits et charges, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CONSEIL DE LA CULTURE DES LAURENTIDES au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

amyot Sélinas, s.e.n.c.x.l.

Comptables professionnels agréés

Saint-Jérôme le 21 juin 2017



-2-

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A126493

PRODUITS ET CHARGES Exercice terminé le 31 mars		201	17		2016	
Exercise termine is 31 mars		201	Fonds des		2010	
	Fonds d'adn	ninistration	immobili-			
	Prévisions	Réalisation	sations	Total	Total	
PRODUITS						
Contributions						
Ministère de la Culture et des Communications	180 744 \$	180 744 \$	- \$	180 744 \$	180 744 \$	
Conseil des arts et des lettres du Québec	22 769	23 769		23 769	18 769	
	203 513	204 513	-	204 513	199 513	
Projets et ententes (annexe A)	70 000	56 531	-	56 531	317 315	
Autonomes (annexe B)	36 350	39 389		39 389	51 639	
	309 863	300 433	-	300 433	568 467	
CHARGES				. — — — -		
Projets et ententes (annexe A)	70 000	58 908	-	58 908	319 015	
Fonctionnement (annexe C)	217 708	219 478	-	219 478	233 346	
Mandats spéciaux (annexe D)	21 250	18 712	-	18 712	15 515	
Amortissement des immobilisations corporelles	905		926	926	1 237	
	309 863	297 098	926	298 024	569 113	
RÉSULTAT	- \$	3 335 \$	(926) \$	2 409 \$	(646)\$	



ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET Exercice terminé le 31 mars 2017 2016 Fonds des Fonds d'adimmobili-Fonds de ministration sations réserve Total Total SOLDE AU DÉBUT 12 626 \$ 3 416 \$ 24 000 \$ 40 042 \$ 40 688 \$ Résultat 3 3 3 3 5 926) (2 409 (646) Investissement en immobilisations 285) 285 SOLDE À LA FIN 15 676 \$ 2 775 \$ 24 000 \$ 42 451 \$ 40 042 \$



BILAN 31 mars	2017	2016
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse Placements temporaires Débiteurs (note 3) Charges payées d'avance	24 119 \$ - 33 204 469	41 619 \$ 584 28 124 394
	57 792	70 721
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	2 775	3 416
	60 567 \$	74 137 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6) Produits reportés	18 116 \$	23 197 \$ 10 898
	18 116	34 095
ACTIF NET		
Investi en immobilisations Grevé d'affectations d'origine interne (note 7) Non grevé d'affectations	2 775 24 000 15 676 42 451	3 416 24 000 12 626 40 042
	60 567 \$	74 137 \$
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 8)		
POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION		
, administrateur		
, administrateur		



FLUX DE TRÉSORERIE Exercice terminé le 31 mars	201	7		2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat	2	409 \$	(646) \$
Élément n'impliquant aucun mouvement de trésorerie : Amortissements		926		1 237
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux	3	335		591
activités d'exploitation	(21	120)		103 566)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT	(17	785)	(102 975)
Acquisition d'immobilisations corporelles		285)		
DIMINUTION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(17	500)	(102 975)
ENCAISSE AU DÉBUT	41	619		144 594
ENCAISSE À LA FIN	24	119 \$		41 619 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

1. STATUTS ET OBJECTIF

L'organisme est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la *Loi sur les compagnies* (Québec). Son objectif est d'appuyer le développement des arts et de la culture sur son territoire. Il regroupe, représente et offre des services aux intervenants de l'ensemble des domaines artistiques et culturels des Laurentides. La concertation menée par le Conseil de la culture des Laurentides conduit à des actions de sensibilisation, de représentation, de promotion et de développement auprès des principaux acteurs du milieu culturel régional et lui permet de jouer un rôle-conseil auprès de différents partenaires.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur les informations à fournir concernant les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Comptabilité par fonds

Les produits et les charges afférents à la prestation des services et à l'administration de l'organisme sont présentés dans le fonds d'administration.

Le fonds d'immobilisations comprend les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits et des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les commandites, sous forme de biens et services reçus à titre gratuit, ne sont pas constatées dans les états financiers de l'organisme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode du solde décroissant aux taux suivants :

Équipement informatique 30 % Mobilier de bureau 20 %

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et des salaires et vacances courus.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

3.	DÉBITEURS	2017	2016
	Clients Taxes Contributions	2 562 \$ 4 76625 876	1 375 \$ 9 004 17 745
	Contributions	33 204 \$	28 124 \$

IMMOBILISATIONS

CORPORELLES		2017		2016
		Amortis- sement		
	Coût	cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement informatique	45 464 \$	43 965 \$	1 499 \$	2 141 \$
Mobilier de bureau	21 128	19 852	1 276	1 275
	66 592 \$	63 817 \$	2 775 \$	3 416 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant maximum autorisé de 40 000 \$, renouvelable annuellement et garantie par les contributions gouvernementales à recevoir et autres créances. Tout emprunt bancaire, relatif à cette marge de crédit, porte intérêt au taux de 6,7 %.



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

6. CRÉDITEURS	2017	2016
Fournisseurs	1 795 \$	5 042 \$
Salaires et vacances	<u>16 321</u>	18 155
	18 116 \$	23 197 \$

7. VIREMENTS INTERFONDS ET ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2015, un montant total de 24 000 \$ a été viré du fonds d'administration au fonds de réserve pour pourvoir à l'acquisition d'équipement pour un montant de 12 000 \$ et pour pourvoir aux frais éventuels d'un déménagement pour un montant de 12 000 \$. L'organisme ne peut utiliser à d'autres fins les montants grevés d'affectations d'origine interne sans le consentement préalable du conseil d'administration.

8. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé par baux et par contrats de location-exploitation. Le solde des engagements suivant ces baux et contrats s'établit à 49 429 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

2018 - 23 892 \$ 2019 - 23 892 \$ 2020 - 1 645 \$



NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 mars 2017

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2017.

Risque de crédit

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et n'a pratiquement jamais de mauvaises créances.

Pour les contributions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.



ANNEXES A ET B - AUTRES RENSI Exercice terminé le 31 mars	EIGNEMENTS	2017				2016
A - PROJETS ET ENTENTES	Produits	Charges		Total		Total
Formation continue et perfectionnement CRÉ - Développement	44 633 \$	44 592 \$		41 \$		- \$
culturel Formation multirégionale -	10 898	13 497	(2 599)		-
Arts et culture Sociétés d'histoire	- 1 000	- 819		- 181	(1 700)
societes d'instolle	56 531 \$	58 908 \$	(2 377) \$	(1 700) \$

B - PRODUITS AUTONOMES	201	2016	
	Prévisions	Réalisation	Réalisation
Location de salle et matériel	1 000 \$	- \$	1 313 \$
Commandites	6 000	5 150	6 000
Cotisation des membres	17 600	20 850	17 455
Inscriptions - formation et perfectionnement	-	-	16 885
Intérêts	250	119	807
Remboursements de déplacements	1 500	4 670	2 278
Vente de services	10 000	8 600	6 901
	36 350 \$	39 389 \$	51 639 \$



ANNEXES C ET D - AUTRES RENSEIGNEMENTS Exercice terminé le 31 mars	2017		2016	
C - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	<u>Prévisions</u>	Réalisation	Réalisation	
Salaires et charges sociales Assemblée générale Assurances Cotisations et abonnements Entretien général Fournitures de bureau et impression Frais de déplacements et de représentation Frais bancaires Intérêts sur emprunt bancaire Location d'équipement Loyer Publicité et promotion Services contractuels Services professionnels Taxes et permis Télécommunications Perte sur cession de placements	156 238 \$ 1 000 1 386 500 1 000 4 100 8 533 1 300 200 4 500 22 500 - 4 000 4 700 2 251 5 500 - 217 708 \$	149 310 \$ 1 198 1 297 610 1 250 3 809 7 967 1 072 204 3 780 20 901 - 10 106 4 786 2 887 9 717 584	172 426 \$ 1 002 1 425 371 1 378 4 250 8 913 1 285 197 3 026 20 755 63 3 369 4 208 2 399 8 279	
D - MANDATS SPÉCIAUX				
Autres projets Grands prix de la culture Formation Services contractuels	- \$ 7 500 500 13 250	- \$ 7 572 347 10 793	3 225 \$ 7 502 527 4 261	



15 515 \$

21 250 \$

18 712 \$